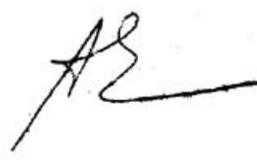


DECRET N° /INTERFPPS.DGFP.DGFCB

portant intégration et nomination de Monsieur BAITOUKOU JOSEPH Dieudonné dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture).



REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

LE PREMIER MINISTRE

ISAS:

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n°076/84 du 7.12.1984 portant ratification de l'Ordonnance n°019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n°60/90 du 3.3.60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie III des Services Techniques;

D.G.B.

(/u le décret n°62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations fonctionnaires;

(/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n°62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3.2.1962

portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;

D.C.F.

(/u le décret n°67/50 du 24.2.1967 règlement la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

(/u le décret n°74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n°85/260 du 5.13.1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat;

(/u le décret n°84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier Ministre;

(/u le décret n°85/1423 du 7.12.85 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n°85/1434 du 4.12.85 portant organisation des intérêts des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n°84/923 du 19.10.1984 ou décret n°84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u la lettre n°0897/DAAF-SAP du 30 Juillet 1985 du Directeur des Affaires Administratives et Financières transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé;

(/u le Protocole du 5.8.1970 signé entre l'URSS et la République Populaire du Congo;

Article 1er: En application des dispositions combinées du décret n°60/90 du 3.3.60 et du Protocole d'accord du 5.8.1970 susvisés, Monsieur BAITOUKOU Janos Dieudonné, né le 11 Août 1957 à (Brazzaville), titulaire du Diplôme d'Ingénieur Agronome (Spécialité : Agronomie), obtenu à l'Académie Agriculture Timiziazov de Moscou (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) et nommé au grade d'Ingénieur d'Agriculture Stagiaire, Indice 710.

ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout/besoin sera./-

Brazzaville, le 15 JANVIER 1986

Par le Premier Minstre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGFP/DGPCE 3
- DGFP/BST 2
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- M.A.E..... 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3
- SGG/BC E.-